

**VŒU DEPOSE**  
**par les groupes PCF et PS-PRG**

**Des collectivités territoriales utiles pour répondre aux besoins des habitants**

La réforme des collectivités territoriales annoncée par le président de la République menace la vie quotidienne des habitants comme la démocratie :

- Régions privées de leur possibilité d'agir en dehors de leurs compétences obligatoires (lycées, formation, transport), arrêt des subventions pour le sport, la culture...
- Suppression de la taxe professionnelle payée par les entreprises, principale source de financement des collectivités locales et dans le même temps, création de la taxe carbone pour les ménages. Avant la réforme, la part des impôts payés ménages/entreprises représentait 49/51, après la réforme ce sera 73/27.
- Élection à un seul tour de conseillers territoriaux en remplacement des conseillers généraux et régionaux, déni démocratique et premier pas vers la disparition des Départements.

Au moment où la crise économique et sociale affecte les populations, les salariés et les entreprises, il est essentiel de préserver le véritable « bouclier social » que représente le service public régional.

Les collectivités locales qui réalisent 75 % des investissements publics ne peuvent se voir privées des moyens de développer leurs politiques solidaires au service de toute la population.

De plus, la méthode employée pour décider de ces bouleversements institutionnels et démocratiques n'est pas acceptable : rejet de toute concertation, dénigrement des élus, démagogie, autoritarisme.

C'est pourquoi, le Conseil régional du Centre demande :

- Le maintien de la clause de compétence générale qui lui permet de développer, en plus de ses compétences réglementaires, de nombreuses politiques publiques originales et utiles.
- Le maintien d'une fiscalité liée à l'activité des entreprises, indispensable à la poursuite et au développement des politiques publiques pour la population et l'activité économique.
- Le respect des principes de la décentralisation et des valeurs démocratiques et républicaines qu'elle porte.
- L'organisation d'un grand débat citoyen sur le développement des collectivités locales et l'organisation d'un référendum.
- La compensation par l'État, à l'euro constaté, des dépenses engagées par le Conseil régional.
- Le développement de l'emploi industriel pour garantir des territoires solidaires.
- La mise en place par l'Etat de mesures urgentes de justice sociale en faveur de l'emploi, des salaires et du pouvoir d'achat.
- La suppression du Bouclier fiscal qui ampute le budget de l'État des dizaines de milliards d'euros indispensables à l'investissement public et à la satisfaction des besoins sociaux.
- L'encadrement des rémunérations des dirigeants d'entreprises pour réduire les inégalités salariales.
- L'organisation d'un référendum sur l'ouverture du capital de La Poste.

Espace de solidarité efficace, le Région assure des services publics de proximité toujours utiles – et dans bien des cas indispensables – à la vie quotidienne de la population et au développement équilibré du territoire.